



H. DELEPLACE – MEDAILLE DE BRONZE DU 400M T12 AUX MONDIAUX IPC LYON 2013

Championnats de France en Salle ATHLE HANDISPORT

samedi 1^{er} février 2014
Lyon | Halle Stéphane
Diagana

ANNEXES

Championnats de France en Salle

Lyon 2014 dossier d'informations

Nous avons le plaisir de vous transmettre le **dossier d'informations** pour les Championnats de France en Salle qui se dérouleront le samedi 1^{er} février à Lyon, Halle Stéphane Diagana. Ces Championnats sont organisés en partenariat avec la Ligue d'Athlétisme Rhône-Alpes et la Ligue Handisport.

Engagements

Les engagements des athlètes pour les Championnats de France en Salle doivent être effectués directement par les clubs via le formulaire d'engagements prévu à cet effet. Les engagements débiteront le 1^{er} janvier 2014 et se clôtureront le 31 janvier 2014. **Aucun engagement tardif ne sera accepté.** Les athlètes peuvent être inscrits aux épreuves de leur choix. Un athlète Junior a la possibilité de s'engager dans la compétition Elite sans notion de minima de qualification. Dans ce cas, il ne pourra plus concourir avec les autres Juniors.

Frais d'engagements

L'engagement est libre et gratuit. Aucun « Minima » n'est demandé par la Commission Athlétisme Handisport.

Lieu de la compétition

Halle Stéphane Diagana
4 rue Victor Schoelcher, 69009 Lyon

Désengagements

Les désengagements devront intervenir au plus tard le 31 janvier 2014. **Une pénalité d'un montant égal à 20 euros** sera appliquée au club pour tout désengagement « sans motif valable » le jour de la compétition.

Classification

Une classification nationale est organisée. Tout athlète nouveau ou ne disposant pas de classe devra se rendre obligatoirement disponible dès 8h du matin le samedi 1^{er} février sur le site de compétition.

Hébergement

Les frais d'hébergement sont à la charge des clubs ou des athlètes. Dès maintenant, vous pouvez réserver dans les hôtels ci-après à des tarifs préférentiels : **Hôtel IBIS Lyon Nord** ou **Hôtel IBIS Budget** (les 2 sont situés à Dardilly).

Transport

La Halle Stéphane Diagana est accessible depuis les transports en commun. Un service de navettes sera mis en place sur demande préalable depuis les hôtels ci-dessus jusqu'à la Halle Stéphane Diagana le samedi 1^{er} février.

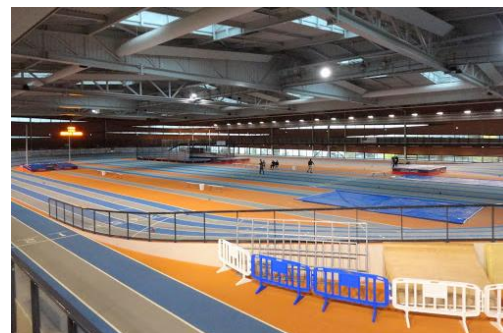
Restauration

Une buvette sera à la disposition des athlètes et des accompagnateurs.



Programme prévisionnel

Le programme sportif est susceptible de changer le jour des Championnats. Les épreuves se dérouleront dans le cadre d'une compétition valide organisée par la Ligue d'Athlétisme Rhône-Alpes.



Formulaire d'engagements

La formulaire d'engagements sera à retourner à la Commission Athlétisme Handisport par email athletisme@handisport.org avant le 31 janvier 2014.

Règlementation sportive

Lyon 2014 généralités

LICENCES

Il est obligatoire de posséder une licence compétition en athlétisme handisport pour prendre part aux compétitions nationales organisées par la Commission Athlétisme de la Fédération Française Handisport.

REGLEMENTATION SPORTIVE ET CONTROLE ANTIDOPAGE

Les règles techniques des compétitions d'athlétisme handisport s'appuient sur celles du Comité International Paralympique (IPC). Quelques adaptations sont nécessaires pour permettre l'accès de ce sport au plus grand nombre. Elles concernent principalement : les épreuves "guidées" des déficients visuels, les courses et les lancers en fauteuil roulant, le poids des engins de lancer et les épreuves ouvertes en fonction de la catégorie de handicap. Le contrôle antidopage sera réalisé conformément aux procédures de contrôle antidopage de l'AFLD.

DOSSARDS

Les athlètes devront **obligatoirement confirmer** leur participation en se présentant au « Stand de distribution des dossards » jusqu'à 45 minutes avant le début de l'épreuve considérée.



HORAIRE

Le programme horaire sera affiché sur l'ensemble du site de compétition.

TABLE DE COTATION

La table de cotation permet de traduire une performance numérique (heure, minute, seconde ou mètre) en nombre de points. Le coefficient utilisé tient compte de la catégorie de l'athlète et du record du monde de l'épreuve considérée. L'athlète obtenant le plus de points est classé premier, le second total permet d'accéder à la deuxième place etc...

POIDS DES ENGINES

Les athlètes lanceront des engins adaptés à leur catégorie d'âge et à leur type de handicap.

TENUE

Le port de la tenue aux couleurs du club, éventuellement avec les publicités réglementaires, est obligatoire. Aucun maillot de l'Équipe de France ne sera admis.

Classification nationale

Lyon 2014 procédure



La classification est effectuée par des classificateurs (para)médicaux et techniques spécialisés chargés d'évaluer l'impact des déficiences sur l'activité sportive.

Tout athlète détenteur d'une licence handisport, compétition athlétisme se doit de disposer d'une classe de handicap pour concourir.

A cet effet, tout nouvel athlète devra :

- se rendre à la classification dès 8h du matin le samedi 1^{er} février sur le site de compétition,
- avoir contacté au préalable le responsable classification,
- fournir un dossier médical complet.

La classification des personnes qui présentent des **handicaps moteurs** se déroule en 3 temps sur nos compétitions :

- tests sur table d'examen,
- réalisation de gestes technique en salle ou sur le stade,
- + si nécessaire : observation en compétition pour compléter et confirmer la classe envisagée.

La classification des personnes présentant des **déficiences sensorielles** (visuelles ou auditives) relève de médecins classificateurs spécialistes (ophtalmologiste, médecin O.R.L.).

Contact : Vincent Ferring
vincent.ferring@laposte.net

A SAVOIR



Parallèlement aux Championnats de France Handisport, la Ligue d'Athlétisme Rhône-Alpes (LARA) organise une compétition interrégionale d'épreuves combinées.



Formation des officiels

La Commission Sportive envisage de dispenser aux officiels de la LARA, présents sur les Mondiaux IPC Lyon 2013, une formation diplômante sur les règlements spécifiques de l'athlétisme handisport à l'occasion des Championnats de France.

CHIFFRES CLES

100

La barre des 100 athlètes engagés a été franchie lors de l'édition 2013 des Championnats de France.

20%

Le pourcentage de compétiteurs passés par la classification nationale en 2013 à Val-de-Reuil.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Commission Athlétisme Handisport
42 rue Louis Lumière – 75020 Paris

CONTACT
01.40.31.45.39 | ahletisme@handisport.org



Le podium du 800m des Championnats de France en Salle 2013 à Val-de-Reuil. Hamid Saaidi (CVH Gennevilliers) entouré de Thomas Sounalet (à gauche sur la photo) et de Thibaut Herel.

Informations sportives

Lyon 2014 compétition

Retrait des dossards

L'accueil des athlètes et la remise des dossards se feront le jour de la compétition à partir de 8h à la Halle Stéphane Diagana.

Chambre d'appel

Le port du dossard est obligatoire dès la chambre d'appel. Le passage à la chambre d'appel est **obligatoire** pour toutes les épreuves. Tout athlète qui ne passe pas par la chambre d'appel se verra exclu de l'épreuve. Les constitutions des séries seront annoncées en chambre d'appel. Les athlètes seront conduits sur la piste par un juge arbitre. L'entrée sur la piste ne peut s'effectuer qu'à partir de la chambre d'appel. Si un athlète effectue une épreuve au moment de son passage présumé en chambre d'appel, il aura dû, préalablement, informer la chambre d'appel lors de son 1^{er} passage.

Accès piste

Cas particulier des entraîneurs : ils ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte du stade. Toutefois, pour les concours, les entraîneurs pourront accéder à une zone réservée au coaching en passant par la chambre d'appel avec leur athlète.

Cas particulier des guides : ils sont indissociables des athlètes mais doivent être facilement identifiables par le port d'une chasuble à récupérer en chambre d'appel et à rendre aux juges à l'arrivée.

Echauffement : l'échauffement s'effectuera dans une salle prévue à cet effet.

Pointes

La Commission Sportive vous rappelle que **seules les chaussures à pointe de 6 mm** sont acceptées sur les compétitions en salle à l'exception du saut en hauteur où celles-ci ne devront pas dépasser 12mm.

Épreuves

Le programme comprendra :

- Courses : 60m - 200m - 400m - 800m - 3000m - relais 4x200m
- Lancer : poids
- Sauts : longueur – hauteur

Relais : des relais France seront mis en place dans le but d'avoir une référence officielle pour les Championnats Internationaux. Les athlètes sélectionnés par la Direction Sportive pour y participer devront leur donner la priorité par rapport à un relais club. Les clubs pourront se réunir pour mettre en place des équipes de relais concurrentes des équipes de France. La composition des équipes de relais doit être confirmée 45mn avant le début de l'épreuve.

Titres décernés : champion de France Elite et champion de France Junior (-20 ans). Il ne sera délivré ni titre ni médailles pour les relais.

Catégories de handicaps concernés : 11-13 ; 35-38 ; 40-47 ; 60

Réunion technique

Une réunion technique se tiendra probablement sur le site de compétition le samedi 1er février avant le début des épreuves dans une salle réservée à cet effet.